

- Réducteur de Biodéchets MTD510 -

Foire Aux Questions

<b>Fonctionnement</b> .....	2
Comment les déchets alimentaires sont-ils transformés ? .....	2
Puis-je ouvrir le couvercle de l'appareil pendant le fonctionnement ? .....	2
L'appareil dégage-t-il des odeurs pendant le fonctionnement ? .....	2
L'appareil est-il bruyant ? .....	2
L'appareil doit-il être branché en tout temps ? .....	2
Combien de temps dure un cycle de transformation ? .....	2
Quelle est la consommation énergétique de l'appareil ? .....	2
L'appareil est difficile à entretenir ? .....	3
Que faire si de la nourriture bloque dans l'appareil ? .....	3
Les aliments restent pris autour de la pale, que faire ? .....	3
L'utilisation de l'appareil génère-t-elle du méthane ? .....	3
Puis-je installer l'appareil sur mon balcon ? .....	3
Puis-je installer l'appareil sous mon évier ? .....	3
<b>Quels déchets peuvent être traités ?</b> .....	3
Quels déchets puis-je confier à mon appareil sans limite ? .....	3
Quels déchets ne puis-je pas du tout confier à mon appareil ? .....	4
Quels déchets puis-je confier en quantité limitée à mon appareil ? .....	4
Comment optimiser le fonctionnement de l'appareil ? .....	4
Doit-on respecter un ordre pour déposer les déchets dans l'appareil ? .....	4
<b>Après le traitement</b> .....	4
Que faire des résidus après traitement ? .....	4
Est-ce que la matière finale est un compost? .....	5
Combien de temps les résidus peuvent-ils être conservés pour les utiliser comme fertilisant ? .....	5
Les résidus peuvent-ils être de taille inégale ? .....	5
Mon fertilisant est encore humide, que faire ? .....	5
Où utiliser mon fertilisant ? .....	5
Est-ce que je peux utiliser le fertilisant dans les plantes intérieures ? .....	5
À quelle fréquence et en quelle quantité puis-je utiliser mon fertilisant ? .....	6
<b>Entretien</b> .....	6
Des résidus sont collés aux parois, que faire ? .....	6

Le filtre a charbon actif est-il rechargeable ? .....	6
Après combien de temps dois-je recharger les granules de charbon actif ? .....	6
<b>Règlementation</b> .....	6
Est-il obligatoire de composter ? .....	6
Comment composter ? .....	7

## Fonctionnement

### Comment les déchets alimentaires sont-ils transformés ?

L'appareil utilise un apport de chaleur contrôlé pour éliminer les pathogènes qui pourraient être présents dans la nourriture, comme dans les produits animaliers qui ne vont pas dans le compost traditionnel extérieur.

Alternant séchage et broyage, le cycle de transformation est entièrement automatique et s'arrêtera de lui-même lorsque les résidus seront totalement traités. Ceux-ci sont stables, c'est-à-dire qu'il ne développera pas de moisissures lorsque entreposé dans un contenant hermétique. La matière fertilisante est destinée à un usage dans les plantes, le potager ou directement sur la pelouse.

### Puis-je ouvrir le couvercle de l'appareil pendant le fonctionnement ?

**Oui**, vous pourrez mettre le cycle en pause à tout moment. Toutefois, l'ajout de déchets n'est pas recommandé si l'appareil a commencé son cycle depuis plus de 30 minutes. Après 30 minutes, les aliments pourraient ne pas être correctement traités par l'appareil.

### L'appareil dégage-t-il des odeurs pendant le fonctionnement ?

**Oui**, mais ces dernières sont modérées.

### L'appareil est-il bruyant ?

**Non**, l'appareil est peu bruyant et ne dépasse pas 45 dB environ, soit l'équivalent d'un lave-vaisselle en fonctionnement.

### L'appareil doit-il être branché en permanence ?

**Non**, Vous devez brancher l'appareil avant de démarrer un cycle. Nous vous conseillons de le débrancher par la suite, pour éviter les charges fantômes.

### Combien de temps dure un cycle de transformation ?

**Entre 4 et 8 heures.**

Le cycle de l'appareil est entièrement automatique et s'arrête de lui-même lorsque la matière est sèche. La durée d'un cycle varie selon le taux d'humidité des aliments transformés. Des aliments plus secs entraînent un cycle plus court et vice-versa.

### Quelle est la consommation énergétique de l'appareil ?

Votre appareil consommera environ 1,5 kWh par cycle. Ce qui représente environ 0.26€ / cycle. Presque deux fois moins que la consommation annuelle de votre lave-vaisselle. \*

### L'appareil est difficile à entretenir ?

**Non**, la cuve est amovible et pourra facilement être lavée à la main ou au lave-vaisselle. Si des résidus sont accrochés, il est possible de laisser tremper la cuve quelques minutes avec de l'eau chaude et savonneuse.

L'appareil dispose en outre d'un mode auto-nettoyant.

### Que faire si de la nourriture bloque dans l'appareil ?

Ne pas retourner l'appareil. Débranchez l'appareil, retirez la cuve puis délogez les aliments coincés avec une cuillère en bois. Ne jamais utiliser vos mains.

Une fois la cuve retirée, vérifiez s'il y a des morceaux dans le fond de l'appareil. Si oui, retirez-les.

Si les déchets sont de taille trop importante, coupez-les avant de relancer un cycle.

### Les aliments restent pris autour de la pale, que faire ?

Les aliments fibreux (asperges, peau d'aubergine, bananes, céleri branche, etc.) peuvent s'enrouler autour de la pale.

Pour un meilleur résultat, il est préférable de les couper au préalable en morceaux d'environ 2 cm.

### L'utilisation de l'appareil génère-t-elle du méthane ?

**Non**, du méthane est dégagé lors de la décomposition des déchets dans un environnement contenant une forte proportion d'oxygène (compost au jardin par exemple).

Ce n'est pas le cas avec votre appareil, aucune émission de méthane n'est donc à craindre.

### Puis-je installer l'appareil sur mon balcon ?

**Non**, l'appareil doit être installé en intérieur.

### Puis-je installer l'appareil sous mon évier ?

**Oui**, sans problème.

\* Source ADEME – Juillet 2022

## Quels déchets peuvent être traités ?

Votre appareil ne peut traiter que des déchets alimentaires. Tout déchet en plastique, métal ou autres matières est interdit et risquerait d'endommager votre appareil.

### Quels déchets puis-je confier à mon appareil sans limite ?

- Viande
- Petits os (volaille, lapin, côtelettes d'agneau, de porc...)
- Poisson y compris arêtes
- Crustacés et coquilles (sauf coquilles d'huitres, bulots, et Saint Jacques)
- Fruits et légumes
- Coquille d'œuf
- Riz, pâtes, pommes de terre
- Graines et céréales
- Pizza

- Fromage
- Yaourts
- Gâteaux, tartes, biscuits, viennoiserie
- Marc de café
- Sachet de thé
- Fleurs, feuilles

### Quels déchets ne puis-je pas du tout confier à mon appareil ?

- Une grande quantité de liquide (eau, bouillon, soupe, vinaigrette, yaourt liquide, lait...). Déversez le maximum de liquide dans votre évier avant de déposer les déchets dans la cuve de l'appareil.
- Aliments très fibreux (artichaud, feuilles d'ananas, haricots verts en trop grande quantité...)
- Aliments très durs : Gros os (bœuf, porc, ...), coquilles dures (Saint Jacques, Huitres, ...), noyaux durs (pêches, avocat, ...), noix de coco, ...
- Bonbons et chewing gums
- Des aliments trop gros ou trop durs,
- Des aliments très fibreux,
- Une trop grande quantité de matière grasse que l'appareil ne sera pas en mesure de déshydrater.

### Quels déchets puis-je confier en quantité limitée à mon appareil ?

- Pain
- Aliments très gras et/ou très sucrés
- Sauces

### Comment optimiser le fonctionnement de l'appareil ?

Pour obtenir une réduction optimale des déchets, il sera préférable de :

- Varier autant que possible les types de déchets. Il sera possible de traiter un seul type de déchet mais les résultats seront moins concluants.
- Veiller à ne pas dépasser la limite maximale indiquée sur la cuve.
- Couper les déchets très fibreux (céleri, fenouil, asperges, ...)

### Doit-on respecter un ordre pour déposer les déchets dans l'appareil ?

**Non**, vous pourrez déposer les déchets au fur et à mesure de vos repas et préparations, tout en gardant en tête que les résultats seront plus concluants si les déchets sont de nature différente.

## Après le traitement

### Que faire des résidus après traitement ?

Les résidus pourront être jetés à la poubelle, diminués d'environ 85% de leur volume. La poubelle sera moins vite pleine, et les désagréments tels que odeurs, insectes seront évités.

Aussi, selon les déchets que vous avez confiés à l'appareil, les résidus peuvent aussi être utilisés pour nourrir les plantes. Pour utiliser les résidus dans vos plantes, seuls des **déchets organiques** pourront être confiés à l'appareil.

### Est-ce que la matière finale est un compost ?

La matière finale transformée à la maison par votre appareil est un fertilisant naturel. Ce n'est donc pas un compost traditionnel, puisqu'un compost est transformé par des micro-organismes, des vers et autres insectes. Les deux ont des propriétés intéressantes, mais elles ont des petites différences.

Le fertilisant, ou l'engrais, est une matière riche en nutriments comme l'azote, le phosphore et le potassium, des minéraux dont les plantes ont besoin pour leur croissance. Le compost, lui, sert davantage à amener de la texture au sol. Il peut être très intéressant d'utiliser à la fois du fertilisant et du compost dans son potager. En résumé, le fertilisant nourrit les plantes tandis que le compost nourrit le sol.

### Le fertilisant réalisé est-il comparable à un fertilisant du commerce ?

Oui, le compost réalisé avec votre appareil aura les mêmes propriétés qu'un fertilisant du commerce. Les nutriments varieront toutefois selon les aliments que vous aurez confiés à votre appareil.

### Combien de temps les résidus peuvent-ils être conservés pour les utiliser comme fertilisant ?

Plusieurs mois, dans un récipient hermétique, à l'abri de la lumière et de l'humidité

### Les résidus peuvent-ils être de taille inégale ?

Oui, les aliments déjà très secs sont plus difficiles à composter et laisseront des résidus de taille plus importante, sans pour autant altérer la valeur nutritive ou l'absorption par vos plantes.

### Mon fertilisant est encore humide, que faire ?

Cela peut être causé par un surplus d'humidité dans les aliments déposés dans l'appareil (ex. : restes de repas en sauce, melon, concombres, oranges, tout autre fruit ou légume entier).

Pour éviter ce problème, ne pas ajouter d'éléments liquides et éviter de dépasser la ligne de remplissage maximale. Il se pourrait exceptionnellement qu'un cycle de 8 heures puisse être trop court pour transformer tous les aliments si la cuve est trop remplie. Dans ce cas, il est possible de démarrer un second cycle avec ces aliments pour compléter la transformation

### Où utiliser mon fertilisant ?

Il peut être utilisé dans les différents espaces verts : pelouse, potager, plantes extérieures, jardinières, plates-bandes, etc.

Si vous n'avez pas accès à ces endroits, n'hésitez pas à le partager à votre entourage ou encore à l'offrir à un agriculteur ou à un jardin communautaire.

### Est-ce que je peux utiliser le fertilisant dans les plantes intérieures ?

Oui, mais avec précaution et en débutant par de très petites quantités.

Les plantes intérieures se trouvent dans des conditions plus fermées, peu aérées, moins ensoleillées et dans de plus petits contenants. Trop de fertilisant naturel pourrait donc leur être nuisible.

À quelle fréquence et en quelle quantité puis-je utiliser mon fertilisant ?

De manière générale, utilisez votre fertilisant maison comme un fertilisant du commerce. Il est important de comprendre que chaque recette de fertilisant sera différente, et que des ajustements seront parfois nécessaires.

## Entretien

### Des résidus sont collés aux parois, que faire ?

Il est normal qu'une petite quantité d'aliments restent collés aux parois.

Toutefois, si beaucoup d'aliments sont agglomérés et collés aux parois et que vous ne retirez presque pas de fertilisant de la cuve, cela peut être causé par un ajout en trop grande quantité d'aliments très sucrés, riches en amidon ou très humides.

Pour éviter ce problème, ne pas ajouter ce type d'aliment en grande quantité lors d'un même cycle et éviter de dépasser la ligne de remplissage maximale. Pour obtenir de meilleurs résultats, il est important de mélanger une variété de déchets alimentaires à chaque cycle.

### Le filtre à charbon actif est-il rechargeable ?

Oui, lorsque les granulés doivent être remplacés vous pourrez simplement vider la cartouche et remplacer les granulés par de nouveaux granulés de charbon actif.

Vous pouvez jeter le charbon actif usagé dans votre poubelle mais vous pouvez aussi le recycler en l'utilisant comme fertilisant. Pour cela, mélangez le charbon à du terreau ou du compost que vous utiliserez ensuite dans votre jardin, potager ou plantes d'intérieur. Le charbon actif agit non seulement comme engrais mais aussi comme régulateur de pH de la terre.

### Après combien de temps dois-je recharger les granulés de charbon actif ?

L'appareil indique par un voyant dédié que les granulés de charbon du filtre doivent être remplacés. Les granulés devront être remplacés tous les 3 mois environ, selon la fréquence d'utilisation de votre appareil. [Vidéo Guide pratique : Changer les granulés de charbons actifs sur le réducteur de biodéchets Minska](#)

## Règlementation

### Est-il obligatoire de composter ?

Oui, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le compostage sera obligatoire pour tous, particulier comme professionnel.

Lorsque l'on jette nos biodéchets dans une poubelle, ces derniers partent ensuite dans une décharge qui en vérité créent des émissions de gaz à effet de serre. En effet, tous les déchets organiques qui sont tassés et sans oxygène fermentent et produisent du méthane qui est ensuite rejeté dans l'atmosphère. Ce méthane contribue à la pollution de la planète.

Si vous aviez l'habitude de jeter vos biodéchets dans une poubelle classique, il faudra changer vos habitudes et votre réducteur de biodéchets va vous y aider.

## Comment composter ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

Compostage à domicile : si vous avez un jardin vous pouvez y mettre un composteur qui est généralement en bois, en aluminium ou en plastique.

En appartement ou pour des maisons sans extérieur, vous pourrez utiliser votre réducteur de biodéchets pour fertiliser vos plantes ou vous pouvez jeter les résidus dans votre poubelle classique.

Compostage collectif : si vous n'avez pas l'envie de mettre un composteur chez vous, vous pouvez opter pour une solution collective. Ainsi nombreuses sont les villes qui ont déjà mis en place des endroits de compost public. Il vous suffit alors d'apporter vos biodéchets et de les placer dans le bac.